


dernière maison jusqu'au nouveau transformateur, les dispositions suivantes sont applicables le mercredi 8 avril 2026 à partir de 08:00 le matin jusqu'à la fin des travaux:

Libellé	Situation	Signal
Route barrée	<ul style="list-style-type: none">à 450 m de la rue de Consdorf (CR137) à Berdorf jusqu'à la bifurcation vers la localité Kalkesbach	

b. Cette disposition est applicable au trafic de passage. L'accès aux tronçons barrés restera possible les services d'urgence, les agents responsables de la surveillance du chantier et le parc de machines de l'entrepreneur;

Article 2:

Le trafic de passage concerné par la route barrée sera dévié le cas échéant direction Berdorf vers la localité de Kalkesbach ou bien direction Echternach vers la rue de Consdorf (CR137) par la localité de Kalkesbach.

Article 3:

Les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le collège des bourgmestre et échevins.

Ainsi décidé en séance, date qu'en tête.

(Suivent les signatures.)

Pour expédition conforme.

Berdorf, le 1^{er} avril 2026

Le secrétaire,

(Contreseing art. 26 loi communale)



Le bourgmestre

